



MAIRIE

de

RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Chêneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	07/10/2019 à 19h30
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2019-04
Etat du document	-

Présents	Éric Debosque Benjamin Dubois Nathalie Faccioli Marc Guérin Francis Hutin	Patricia Lucot Laure Médot Bertrand Pointier Nicolas Rébérot Dominique van Zuilen
Absent(s) excusé(s)	Nadège Boin	
Absent(s)	Christine Franse ; Silvie Szczuka ; Antoine Ferté ; Viviane Cendra	
Procuration(s)		
Secrétaire de séance	Bertrand POINTIER	
Début de la séance	19h30	
Fin de la séance	22h25	

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	10
Conseillers votants :	10

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 octobre 2019

Date d'affichage : 3 octobre 2019

MENTION D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 25 juin 2019, a été affiché par extrait à la porte de la Mairie ainsi que sur le site internet, le mardi 2 juillet 2019 dans les conditions prévues à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVOCATION

Le 3 octobre 2019, nous, Nicolas RÉBÉROT, Maire de Rissons-le-Long, avons convoqué le Conseil Municipal en séance ordinaire pour le lundi 7 octobre 2019 à 19h30, en salle du conseil municipal.

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de Rissons-le-Long, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, le lundi 7 octobre 2019 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Nicolas RÉBÉROT, Maire.

Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 25 juin 2019.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal désigne Bertrand POINTIER, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1 – FINANCES

- 11 – Acceptation fonds de concours
- 12 – Créances éteintes
- 13 – Demandes de subventions
- 14 – Enfouissement réseaux RN31
- 15 – Reversement recettes assainissement

2 – VIE MUNICIPALE

- 21 – Nom de voies écoquartier
- 22 – Vente terrains

3 – INTERCOMMUNALITÉ

- 31 – PLUi
- 311 – Vote des ER du PLUi
- 312 – Avis sur PLUi
- 32 – Rapports annuels (USEDA ; CCRV)
- 33 – SIVOM : retrait compétence eau
- 34 – Extension périmètre SESV
- 35 – Contrat enfance jeunesse

4 – DIVERS

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Rapporteur	N°	Intitulé		Vote de la délibération
Nicolas RÉBÉROT	20191007-108-01	Examen DIA		
Nicolas RÉBÉROT	20191007-109-02	Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire		
Nicolas RÉBÉROT	20191007-110-03	Acceptation fonds de concours	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité
Patricia LUCOT	20191007-111-04	Effacement de dettes	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-112-05	Demande de subvention DETR/DSIL/CAF 2020 smartvillage	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-113-06	Demande de subvention multisports DETR CDOS	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-114-07	Demande de subvention API 2020 poteau incendie	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-115-08	Demande de subvention AAP Haies RHdF phase 2	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-116-09	Enfouissement des réseaux RN31	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-117-10	Reversement des recettes assainissement à la CCRV	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0 A l'unanimité

Nicolas RÉBÉROT	20191007-118-11	Dénomination des voies de l'écoquartier	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-119-12	Vente de terrains	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Francis HUTIN	20191007-120-13	Vote des ER du PLUi	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-121-14	Avis sur l'arrêt de projet PLUi	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-122-15	Rapports annuel USEDA	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-123-16	Rapports annuels CCRV	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Bertrand POINTIER	20191007-124-17	SIVOM retrait de la compétence eau	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Marc GUÉRIN	20191007-125-18	Avis sur extension de périmètre du SESV	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Patricia LUCOT	20191007-126-19	Contrat enfance jeunesse 2018-2021	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20191007-127-20	Vœux zones AU PLUi et avis CDPENAF	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité

Objet : Examen des DIA- n°2019-108-01

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les DIA parvenues depuis le dernier conseil municipal :

Adresse	Transmise par	Reçue en Mairie le :	Parcelles	Propriétaire	Superficie	Prix
Rue du Cleux	Me Edith LEMOINE-BRUYERE	09/07/2019	ZH 159	Consorts COLPIN	982 m ²	35 000 €
Rue du Marais de la Noix	Me Claire CIMOLINI-ZION	29/08/2019	ZE 71	Colette MARTZINITZ INE	1 030 m ²	38 000 €
14 rue de la Vallée	Me Guillaume BRUYERRE	30/09/2019	C 994	Consorts HERCELIN	1 182 m ²	166 000 €

Le Maire annonce qu'il a renoncé au droit de préemption pour ces ventes, en l'absence de projet communal sur ces biens.

Objet : Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire – n°2019-109-02

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délégations accordées à M. le Maire par délibérations n° 2014-049, n° 2014-050 en date du 28 mars 2014 et n° 2016-078 en date du 2 mai 2016 du Conseil Municipal de Ressons-le-Long,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- A) Décision n°2019-088 du 01/07/2019 : Attribution de logement
- B) Décision n°2019-089 du 01/07/2019 : Renouvellement adhésion CAUE
- C) Décision n°2019-090 du 09/07/2019 : Décision sur DIA
- D) Décision n°2019-091 du 26/07/2019 : Bornage amiable Routy
- E) Décision n°2019-092 du 26/07/2019 : Bornage amiable Marais St Georges
- F) Décision n°2019-093 du 31/07/2019 : Bornage amiable zh70
- G) Décision n°2019-094 du 16/08/2019 : Concession de cimetière
- H) Décision n°2019-095 du 19/08/2019 : Désignation avocat affaire DEGARDIN
- I) Décision n°2019-096 du 21/08/2019 : Refacturation TEOM
- J) Décision n°2019-097 du 02/09/2019 : Décision sur DIA

- K) Décision n°2019-098 du 05/09/2019 : Attribution de marché accessibilité mairie tranche 1
- L) Décision n°2019-099 du 11/09/2019 : Attribution de logement
- M) Décision n°2019-100 du 01/09/2019 : Fermages 2019
- N) Décision n°2019-101 du 13/09/2019 : Fixation bail de chasse
- O) Décision n°2019-102 du 25/09/2019 : Indemnités trésorière
- P) Décision n°2019-103 du 01/10/2019 : Appel taxe de séjour halte de Mainville
- Q) Décision n°2019-104 du 01/10/2019 : Appel taxe de séjour ferme de la Montagne
- R) Décision n°2019-105 du 01/10/2019 : Refacturation TEOM
- S) Décision n°2019-106 du 03/10/2019 : Reversement taxe de séjour part départementale
- T) Décision n°2019-107 du 04/10/2019 : Décision sur DIA

1 – FINANCES

11– Objet : Acceptation fonds de concours - n° 2019-110-03

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le maire rappelle qu'une demande de fonds de concours a été faite à la Communauté de Communes Retz-en-Valois pour l'action suivante : **Acquisition d'un microtracteur.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE le fonds de concours d'un montant de 2 451,56 € accordé par la Communauté de Communes Retz-en-Valois pour l'action susvisée.

12 – Objet : Effacement de dettes - n° 2019-111-04

RAPPORTEUR : Patricia LUCOT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE l'effacement des dettes pour un montant total de 1 589,78 €.

DIT que la dépense correspondante sera constatée sur le budget 2019 au compte 6542 : créances éteintes, chapitre 65.

SOLLICITE la CCRV du remboursement de la somme de 1 351,88 € liée à la facturation assainissement

13 - Demandes de subvention

Objet : Opération Smartvillage - n° 2019-112-05

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DÉCIDE de solliciter l'État via la DETR et la DSIL ainsi que la CAF pour son projet :
Smartvillage

Objet : Équipements Multisports - n° 2019-113-06

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DÉCIDE de solliciter le Département au titre de l'API 2020, l'Etat au titre de la DETR et le CDOS pour son projet :
Equipements multisports

Objet : Défense extérieure contre l'incendie API 2020 - n° 2019-114-07

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide

DÉCIDE de solliciter l'API 2020 pour son projet :

Mise aux normes DECI

Objet : Appel à projet région haies tranche 2 - n° 2019-115-08

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

CANDIDATE à l'appel à projets de la région afin de restaurer et créer des haies sur le territoire communal.

14 - Objet : Enfouissement des réseaux RN31 - n° 2019-116-09

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le maire, indique aux membres du conseil que l'USEDA envisage d'effectuer des travaux d'effacement des réseaux électriques, éclairage public, communication électronique et téléphoniques sur une portion de la RN31 à partir du carrefour de la Vache Noire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE le tracé et le remplacement des sources lumineuses liés à l'enfouissement des réseaux tel qu'il a été présenté, En cas d'abandon ou de modification du projet approuvé, l'étude réalisée sera remboursée à l'USEDA par la Commune.

15 - Objet : Reversement des recettes d'assainissement - n° 2019-117-10

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

La convention de facturation de l'assainissement collectif conclut avec la CCRV porte sur les exercices comptables 2017 et 2018. Or, la commune constate des restes à recouvrer liés à l'assainissement collectifs antérieurs à 2017 pour un montant de 9.123,75 € au 04/10/2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter la CCRV afin de déduire les restes à recouvrer antérieurs à 2017 du montant du reversement à intervenir.

2 – VIE MUNICIPALE

21 – Objet : Nom des voies dans l'écoquartier - n° 2019-118-11

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Dans le cadre des travaux de l'écoquartier, des voies et places nouvelles vont être créées.

Il convient, pour faciliter leur repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses de ces immeubles et de procéder à leur numérotation.

La commission écoquartier souhaite que des propositions soient soumises à la population. Suivant le plan ci-annexé.

- En bleu foncé : Rue du Marais Saint Georges
- En rouge : Rue de la Plaine
- En violet : Impasse de la Victoire
- En bleu clair : Place du Temps perdu
- En vert : Chemin des Petits pas
- En jaune : Allée de la Trésorerie
- En orange : Square de la Fraternité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la proposition de dénomination.

ANNEXE



22 – Vente de terrains

Objet : vente de terrains - n° 2019-119-12

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le maire rappelle que la parcelle ZH 70 a été mise en vente par lot.

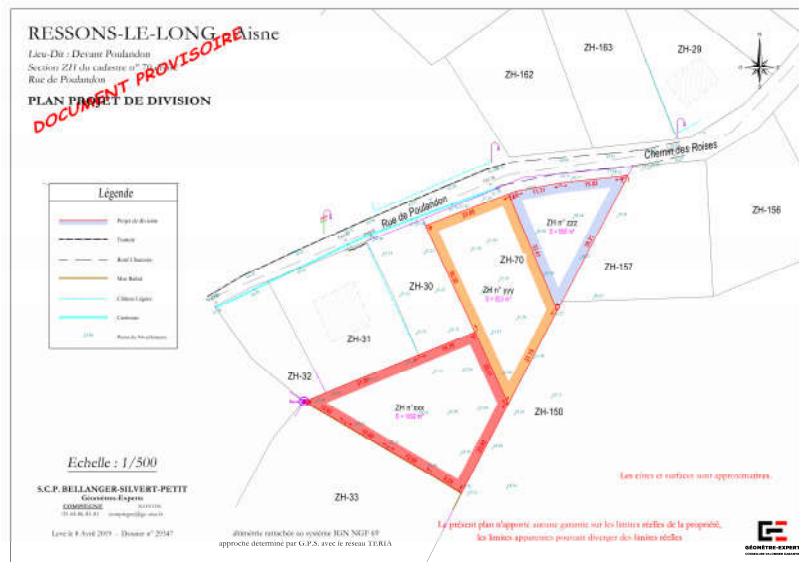
Il informe le conseil municipal que des propositions ont été reçues :

- Le lot « xxx » au prix de 1 770 €
- Le lot « yyy » au prix de 43 030 €
- Le lot « zzz » au prix de 28 500 €

Etant entendu que les frais d'acte et d'enregistrement sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide

- De permettre la vente de la parcelle ZH 70 selon les propositions reçues ;



3 – INTERCOMMUNALITÉ

31 – PLUi

311 - Objet : Vote des emplacements réservés – n°2019-120-13

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'arrêter la liste des emplacements réservés dans le cadre de la mise en œuvre du PLUi

312 - Objet : Avis sur projet arrêté du PLUi – n°2019-121-14

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable sur le projet du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Retz-en-Valois **arrêté le 28 juin 2019**, notamment sur le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement concernant la commune, conformément à l'article R.153-5 du Code de l'Urbanisme ;
- Demande la prise en compte des observations, sur le fond et la forme du projet de PLUi, annexées à la présente délibération.
- Demande que soit maintenu le Droit de Prémption Urbain (D.P.U.) sur les zones urbaines et zones à urbaniser et que ce droit soit délégué au maire
- Demande que soit maintenu le droit de préemption urbain renforcé
- Demande que soit maintenue la soumission de l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable, dès l'opposabilité du PLUi, sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme.
- Demande que soit maintenue le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R 421-27 du code de l'urbanisme.

32 – Rapports annuels

Objet : Rapports annuels USEDA – n°2019-122-15

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal,
PREND ACTE du rapport annuel 2018 de l'USEDA

Objet : Rapports annuels CCRV – n°2019-123-16

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal :
PREND ACTE du rapport d'activités 2018 de la CCRV

33 – Objet : Retrait compétence eau potable du SIVOM – n°2019-124-17

Rapporteur : Bertrand POINTIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité
ACCEPTE le retrait de la compétence eau potable du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Basse Vallée de l'Aisne.

34 – Objet : Extension du périmètre SESV – n°2019-125-18

Rapporteur : Marc GUÉRIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
APPROUVE l'adhésion des communes de Mont-Notre-Dame, Bagneux, Nouvron-Vingré, Osly-Courtil et Fontenoy au SESV.

35 – Objet : Contrat enfance jeunesse 2019-2022 – n°2019-126-19

Rapporteur : Patricia LUCOT

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Emet un avis favorable à la mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2019-2021
- Conforme son engagement pour la mise en place des actions suivantes :
 - Accueil périscolaire et de loisirs
- S'engage à inscrire annuellement les dépenses nécessaires aux opérations susvisées
- Autorise le Maire à signer le contrat enfance jeunesse CAF et tous les documents relatifs à celui-ci qui pourraient intervenir pendant sa durée, soit jusqu'au 31/12/2021
- Autorise le Maire à signer le contrat enfance jeunesse MSA et tous les documents relatifs à celui-ci
- Nomme Mme Patricia LUCOT, élue référente « Contrat Enfance Jeunesse »
- Désigne Mme Murielle MARÉCHAL, référente administratif

4 – DIVERS

Questions diverses :

Objet : Vœux avis CDPENAF zones AU - n° 2019-127-20

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le maire informe le conseil municipal que la CDPENAF a émis un avis défavorable sur les zones AU de la Dentelette et de la Vache Noire dans le cadre de l'étude de dérogation à l'urbanisation limitée.

Le maire propose au conseil municipal d'émettre un vœu afin que la CDPENAF revienne sur sa position.

Plan Local Habitat :

Le maire informe le conseil municipal que la CCRV s'est lancée dans une démarche de Plan Local de l'Habitat.

Accueil Collectif de Mineurs :

Après sondage, le nom de l'ACM de Ressons-le-Long est : Oxyjeun's.

SESV :

Le maire informe de la relance de l'étude relative à la pérennisation de la ressource en eau dite « étude de vallée ». Usine de potabilité Fontenoy ? pompage en rivière

Compteur communiquant GAZPAR

En raison du déploiement du compteur communiquant, une antenne sera installée sur un mât d'éclairage de l'espace multisports Constant Huret au cours du printemps 2020.

Brigade Multi Missions

La commandante du Soissonais informe de la fusion des brigades mobile et territoriale pour former une brigade multi missions titre expérimental.

Projet éolien

Le maire informe le conseil municipal qu'un développeur éolien étudie actuellement la construction d'un parc de 3 à 4 éoliennes sur la commune de Ressons-le-Long. Le conseil municipal sera amené à se prononcer courant de l'année prochaine.

Enfouissements des réseaux :

Rue de mainville : les poteaux doivent être déposés la semaine du 14 octobre (280 226,20 € de travaux dont 102 010 € de part communale)

Rue du routy : les travaux doivent se terminer fin octobre (163 692,02 € de travaux dont 54 800,33 € de part communale)

Rue du cleux : le piquetage est prévu le 14 octobre avec un début des travaux fin octobre (367 696,42 € de travaux pour 97 716,69 € de part communale)

RN31 : il sera demandé à l'USEDA une programmation 2^{ème} semestre 2020 afin de coordonner avec les travaux du supermarché réhabilitant la friche SNCF

ALSH :

Le maire rappelle les thèmes des NAP

Thèmes des NAP 2019/2020

Période 1 du 2.09 au 18.10 : **les 5 sens** pour tous les cycles

Tous les cycles feront des activités sensorielles/jeux sur chaque sens

Période 2 du 2.11 au 20.12 : **Chantez dansez !**

Cycle 1 : expression corporelle, chants et rondes

Cycle 2 et 3 : instruments de musique, musiques du monde.

Période 3 du 6.01 au 14.02 : **Arts visuels** pour tous les cycles

Cycle1 : arts de la préhistoire (empreintes, argile, dessin épices, mammoth...chacun sa grotte de Lascaux)

Cycle 2 et 3 : Détournements de tableaux/portraits ou comment le sérieux devient amusant

Période 4 du 2.03 au 10.04 : **Sportez-vous bien !** pour tous les cycles

Activités physiques pour tous : on réveille son corps !

Période 5 du 27.04 au 3.07 : sur 6 séances : **les 4 éléments**

Cycle 1 : premières observations et manipulations autour de l'eau, le vent, la terre, le feu/la lumière)

Cycle 2 et 3 : Expériences en tout genre

les 3-4 dernières seront consacrées à la préparation de la kermesse et à des activités ludiques/jeux

Thèmes de l'ALSH 2019/2020

Du 21 au 25 octobre 2019 : les détectives en herbe

Du 17 au 21 février 2020 : Mascarade Party

Du 20 au 25 avril 2020 : ça vole, ça rampe, ça marche au printemps !

Été (2 semaines à déterminer) : cinéma

Fibre optique :

Francis HUTIN informe de l'avancée de la commercialisation de la fibre sur le RIP.

Commune	Nb de prises commercialisables (J3M)	Nb d'abonnés	Nb de commandes en cours	Taux de pénétration
RESSONS-le-LONG au 25/03/2019	302	35	13	15,89%
RESSONS-le-LONG au 25/05/2019	302	64	28	30,46%
RESSONS-le-LONG au 25/07/2019	303	74	23	32,01%
RESSONS-le-LONG au 25/08/2019	305	79	21	32,79%
RESSONS-le-LONG au 25/09/2019	306	85	19	34,31%

Le taux de pénétration départemental est de 23,22 %

Écoquartier :

Le maire et Francis HUTIN font un point sur l'état d'avancement des travaux.

Les travaux de VRD se terminent. L'entreprise espaces verts intervient jusque mi-octobre.

Une visite du chantier est prévue le 21 octobre à 14h00, le RDV est donné sur place.

Accessibilité Mairie :

Le maire informe le conseil que les travaux doivent débuter le 19 octobre pour environ 20 jours.

Étude traverse :

Le maire informe le conseil que l'ADICA doit rendre l'étude de traverse d'ici le 15 octobre.

Cours de gymnastique :

Le maire informe le conseil municipal que l'association Gym Ressons propose des cours de gymnastique depuis le 9 septembre les lundis et mercredis de 17h45 à 20h hors vacances scolaires.

Les prochains RDV :

08/10 Mardinal Tiers-lieu : à Saint-Erme
08/10 RDV avec OPAL pour écoquartier
11/10 RDV Sous-préfecture suite avis CDPENAF
11/10 réunion de présentation MSP sur territoire CCRV
11/10 présentation rendu PLUi
12/10 RDV pour micro-crèche
16/10 RDV avec ADOPTA
12/11 début travaux SMUF par chantier insertion
18/11 présentation étude programme pôle culture-enfance

présentation

Activités :

Passées :

05/07 → Kermesse
14/07 → Fête nationale
14/07 → Course des lavoirs
28/07 → Tir 3D
30/07 au 10/08 → ALSH
18/08 → brocante
26/08 au 30/08 → pré rentrée

A venir :

12/10 → opération brioches
17/10 → atelier généalogie
21 au 27/10 → ALSH les détectives
23/10 → cinéma « Dora »
26/10 → lotto du comité des fêtes
08/11 → Soirée CPIE « les circuits courts »
16/11 → cyclo-cross
20/11 → journée des droits de l'enfant de la CCRV
20/11 → cinéma « la grande cavale »
04/12 → cinéma « les abominables »
04/12 → cinéma « les municipaux : trop c'est trop »
07/12 → téléthon
10/12 → soirée CPIE « eau du robinet ou eau en bouteille »
15/12 → Père Noël

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

Ressons-le-Long, le 14 octobre 2019

Le maire,
Nicolas RÉBÉROT